

L'éditorial

Verbier, le déni des faits

Julien Wicky
Rubrique Suisse



Dans le journalisme, lorsqu'on doute, on aime s'accrocher à cette phrase: les faits sont têtus. Et au sortir de la première audience sur le scandale des constructions illicites de Verbier, mieux vaut se tenir à ce principe avec ses deux mains. Car si la procédure ne porte «que» sur le licenciement de celui qui a été désigné comme le lanceur d'alerte de ce vaste dossier, les débats révèlent ce qui pourrait bien devenir la règle:

récrire l'histoire et nier des faits. À entendre leur défense, les autorités de Verbier ont eu un comportement exemplaire dans cette affaire. Elles auraient, dès le début et constamment, tout fait pour rétablir le droit, faisant du principe de transparence la règle. Mais elles passent sous silence un fait important: c'est par le biais d'une enquête journalistique que la machine s'est enclenchée. Et pas par souci soudain de faire appliquer le droit sur lequel «un système» - c'est le mot des experts - s'était assis.

C'est oublier aussi les rapports étrangement caviardés, les minimisations régulières de la gravité de l'affaire, les régularisations de chalets illicites qui laissent à désirer, les dossiers litigieux qui, selon des rapports, risquent la prescription alors que l'affaire court depuis six ans.

Dans ce premier procès, il est possible que la justice conclue que le licenciement du lanceur d'alerte était légal. Si l'on revient aux faits, aux écrits dans les procès-verbaux quand il s'agissait d'évoquer son renvoi, on tombe sur la crainte des autorités «qu'il parle à la presse ou au Ministère public». Cette phrase - et toutes les décisions de justice n'y changeront rien - résume une réalité crue et régulière de cette affaire: on cible les messagers plutôt que les faits qu'ils révèlent. Et cela, c'est très têtus. **Page 13**

Bénédicte Vaud: des musulmans veilleront à prévenir la radicalisation



Réflexions

Un climat assaini pour des logements abordables

L'invité

Jean Tschopp
Député PS, président de groupe



Sans changement majeur, en 2100 nos enfants vivront avec une température moyenne de 7 degrés supplémentaires. La Suisse et le Canton de Vaud ont pris l'engagement d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces promesses doivent être transformées en actions concrètes.

Dans notre pays, 26% des émissions de CO₂ proviennent du secteur du bâtiment, essentiellement d'une mauvaise isolation. Nos immeubles sont trop chauffés. Pourtant, des solutions existent: épaisseur suffisante de l'isolant, matériau respectueux de l'environnement, changement de fenêtres, source de chaleur renouvelable, toitures végétalisées.

Notre parc immobilier est vieillissant. Dans notre canton, 76% des bâtiments datent d'avant les années 1990, une époque où les immeubles étaient peu ou mal assainis. Ce parc se renouvelle lentement, au rythme de 1% par an. À ce train-là, en 2050, plus de la moitié du parc ne sera toujours pas assaini, l'opération coûtera cher et les loyers des nouveaux logements prendront l'ascenseur. L'approche actuelle cible l'assainissement énergétique des bâtiments publics essentiellement et accorde des subventions annuelles de l'ordre de quelques millions de francs. Elle est insuffisante.

L'ensemble du parc immobilier doit être assaini en accélérant son renouvellement et en s'attaquant aux bâtiments existants. Pour atteindre cet objectif d'ici à 2050, les estimations les plus réalistes s'élèvent à 15 milliards de francs (plusieurs centaines de millions par an). Une somme élevée mais largement moins qu'un désastre environnemental. Nous avons besoin d'un plan climat de nouvelle génération. Les propriétaires qui bénéficieront de ces investissements publics doivent s'engager à réduire leurs charges et à adopter des loyers contrôlés sur de longues durées, comme le prévoit le fonds d'assainissement du plan climat lausannois 2021. L'écologie ne doit pas devenir le privilège de quelques-uns. Nous voulons l'écologie sociale. Ces investissements généreront des emplois dans la construction qui profiteront à d'autres secteurs. Voilà ce que demande en substance un postulat socialiste renvoyé tout récemment au Conseil d'État vaudois, à la quasi-unanimité du Grand Conseil.

Pour relever ce défi climatique, nous devons adopter une approche résolument différente. Elle passe par un programme d'investissements ample sur trente ans, à démarrer sans attendre. Aujourd'hui, cette planification des investissements manque. Pour être à la hauteur des enjeux, nous ne pouvons plus nous contenter de déterminer quel effort ou quel montant pourrait rencontrer l'adhésion des principaux partis. Cette approche est celle qui a prévalu jusqu'ici. Elle n'a pas produit les effets attendus. Les défis environnementaux et les engagements pris sur la base de ce que nous dit la science légitiment une approche beaucoup plus audacieuse. Si nous perdons notre combat contre le dérèglement climatique, nous perdrons tous les autres.

Une task force fédérale en faveur de la biodiversité?

L'invité

Jean Martin
Ancien médecin cantonal



La baisse de la biodiversité suscite de vives préoccupations dans la société civile et politique. Oui, on nous a dit récemment qu'une douzaine d'espèces de mammifères étaient nouvelles en Suisse; mais on constate qu'en quelques décennies, 40% des insectes et 30% des oiseaux sont en déclin, alors que des centaines d'espèces disparaissent.

Sixième extinction de masse... réalise-t-on ce que cela veut dire? Vient d'être lancée une initiative fédérale «pour la responsabilité environnementale», demandant le respect de neuf limites planétaires (en rapport avec l'eau, l'air, l'utilisation du sol, etc.). Au niveau cantonal, une initiative est élaborée pour préserver le Mormont, sa faune et sa flore, dans la foulée de l'évacuation de la ZAD.

À ce propos, le professeur Jean-Pierre Danthine, qui a été un des patrons de la Banque nationale suisse, écrit: «Mais on ne peut pas arrêter de construire avec du béton d'ici à l'année prochaine. Cette approche pragmatique a une contrepartie: il est impératif d'anticiper les mesures les plus radicales que nous devons prendre. [...] Si nous ne pouvons pas tout faire tout de suite, nous devons agir immédiatement et avec détermination là où c'est possible.» («Le Matin Dimanche» du 4 avril 2021).

«La Matinale» de la Première donnait la parole il y a peu à des personnalités, dont Marcel Tanner, président des Académies suisses des sciences, qui demandent la création d'une «task force biodiversité et climat» - sur le modèle de celle chargée de conseiller le gouvernement à propos du Covid.

Une telle task force dédiée permettrait d'assurer une approche solide, structurée et coordonnée des problèmes. Son rôle serait de fournir des avis strictement scientifiques, sans aucun activisme - éviter bien sûr le risque du «gouvernement par les experts» ou de la «république des sages». Notamment, elle examinerait les effets en termes de biodiversité des projets mis en consultation par le Conseil fédéral, tout comme sont évaluées systématiquement leurs conséquences financières.

Soutien bienvenu, le 22 février dernier, la Commission de gestion du Conseil des États demandait que le Conseil fédéral renforce sans délai les mesures de protection de la biodiversité et lui adressait une série de recommandations.

J'ai eu le privilège de faire partie de deux instances comparables: la Commission fédérale sida (années 1990) et la Commission nationale d'éthique. Notre rôle n'était que de conseiller, mais nos rapports ont joué un rôle significatif, en particulier sur des questions éthiques majeures; en procédant à des évaluations interdisciplinaires sur des thèmes sociétaux, en clarifiant les enjeux, en développant une vision à moyen et long terme.

Pour préserver la biodiversité, mettre sur pied une task force ne serait certainement pas un mauvais usage de quelques ressources.